

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1473

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 10

À l'alinéa 22, substituer aux mots :

« maintenus en vigueur par le »

les mots :

« demeurés applicables en vertu du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.